



# Saint Hilaire de Clisson

## Flash N°421 - Mars / Avril 2020

Séance du Conseil Municipal du jeudi 05 mars 2020

### 1 - Budgets 2020 :

Le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs comme suit :

#### COMMUNE

<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 441 146 €	1 446 146 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 325 974 €	1 325 974 €

#### LOTISSEMENT LE CLOS DE LA VERGNAIE

<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	275 284.32 €	275 284.32 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	257 834.64 €	257 834.64 €

#### LOTISSEMENT AMENAGEMENT ZONES CENTRE BOURG ET BRELANDIERE

<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 000 013.25 €	3 060 975.73 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 976 087.50 €	1 976 087.50 €

### 2 – Cession de terrain communal :

Le Conseil Municipal a accepté de vendre à des particuliers deux parcelles qualifiées de « délaissés communaux »

- une parcelle issue du domaine public dans le village de la Basse Grange d'une superficie de 350m<sup>2</sup> au prix de 12€/m<sup>2</sup>.
- une parcelle issue du domaine public dans le village de la Boulaire d'une superficie de 14m<sup>2</sup> au prix de 25€/m<sup>2</sup>.

### 3 – Convention avec la Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine pour la mise à disposition de bâtiments communaux

La Communauté d'agglomération exerce les compétences enfance, CLIC et logement d'urgence dans les 16 communes.

N'ayant pas de patrimoine bâti propre, elle est amenée à utiliser des bâtiments communaux qui lui sont mis à disposition via une convention.

Les bâtiments mis à disposition pour la commune de Saint Hilaire de Clisson sont :

- Le logement d'urgence rue de l'Ancienne Mairie qui accueille temporairement des personnes en situation précaire
- Les bâtiments de la Maison de l'Enfance à l'Espace de la Noue pour les activités de centre de loisirs
- Le bâtiment du CLIC 26 rue de l'ancienne mairie. Ce dernier a fait l'objet de travaux d'agrandissement intérieurs en 2019 pour un coût d'environ 46000 € TTC. Le CLIC a pris possession de cette extension courant janvier 2020.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement (électricité, eau, etc...) est pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

#### Adresse

##### Mairie

1 place de l'église

44190 Saint Hilaire de Clisson

#### Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : mairiesthilairedelclisson@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Mercredi et Jeudi : 9h00 - 12h30

Samedi : 9h00 - 12h00

### Informations communales

#### COVID-19

Vous avez été informés, par deux courriers, de la fermeture au public de toutes les infrastructures et espaces publics jusqu'à nouvel ordre.

Il n'y a pas d'accueil du public physique à la Mairie.

Une permanence téléphonique est maintenue au 02 40 36 07 79 ou s'il y a une urgence au 06 32 01 88 18. Si vous êtes en difficulté ou que vous connaissez quelqu'un dans cette situation, veuillez nous prévenir immédiatement.

#### APPEL AUX VOLONTAIRES

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a mis en place un dispositif d'articulation de la mobilisation régionale afin d'apporter une réponse au plus près des besoins, tout en permettant une solidarité entre territoires.



- **L'ARS dispose d'une réserve d'étudiants et d'une réserve de professionnels de santé volontaires.** Si vous êtes volontaires, rendez-vous sur le site : <https://ars-pdl.fr/covol/public/volontaire> ou si vous êtes un établissement de santé avec un besoin de renfort : <https://ars-pdl.fr/covol/public>.
- **L'ARS et la DRJSCS disposent d'une réserve civique** pour des missions d'aide alimentaire, de garde exceptionnelle d'enfants, de lien avec les personnes fragiles isolées, de solidarité de proximité. Si vous êtes volontaires, rendez-vous sur le site : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>.

#### ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

Le directeur de l'école, Denis DE TROGOFF se tient à la disposition des familles malgré la fermeture de l'école.

Pour les inscriptions en cours ou à venir, pour simplifier les démarches dans ce contexte épidémique, adressez-vous directement au directeur, soit par téléphone au 02 40 06 04 50, soit par mail [ce.04428477f@ac-nantes.fr](mailto:ce.04428477f@ac-nantes.fr).

#### DEPOTS SAUVAGES DECHETS MENAGERS

Il est interdit de jeter sur la voie publique les déchets ménagers. Les agents techniques ont été interpellés à plusieurs reprises pour ramasser des dépôts sauvages sur la commune. Pour rappel, le ramassage des ordures ménagères est maintenu.

#### REPAS DES AINES

Initialement prévu le mercredi 22 avril 2020, le repas des aînés est annulé, compte tenu du contexte.



#### BIBLIOTHEQUE « PLANETE LECTURE »

La bibliothèque reste fermée pendant le confinement.

La municipalité profite de ce moment pour remettre au goût du jour les peintures intérieures et l'aménagement.

### Associations communales

#### RAND'OMELETTE

En raison de la crise sanitaire qui sévit dans notre pays, il a été décidé d'annuler l'édition 2020 de la Rand'Omelette. Nous aurons le plaisir de vous accueillir: Pour la 30<sup>ème</sup> édition de la Rand'Omelette le 2 mai 2021.



#### Naissances



Yaelle TEILLET, née le 11 février 2020, 48 rue des Jonquilles  
Elio NAURA, né le 6 mars 2020, 15 La Landonnière  
Abel BROSSEAU, né le 9 mars 2020, 22 La Vesselière